

MONTMAURIN

N° 15

Janvier 2009

Sommaire :

- Editorial
- Les Travaux du Conseil
- Questions à ?
- Festivités
- Carnet noir, carnet rose
- Associations, infos diverses, brèves

*Le Maire et son Conseil Municipal
vous présentent leurs meilleurs vœux
pour cette nouvelle année*



Editorial

Chères Montmaurinoises, Chers Montmaurinois,

Au seuil de cette nouvelle année, je tiens tout d'abord à remercier les très nombreux Montmaurinois et Montmaurinoises pour le soutien et les encouragements qu'ils nous ont apportés depuis le mois de mars afin que nous puissions mener à bien les affaires communales et atteindre les objectifs fixés par le Conseil Municipal.

Vous n'êtes pas sans ignorer qu'il est de plus en plus difficile de gérer une commune. Avec moins de dotations financières et plus de responsabilités à assumer nos fonctions, nous devons être prudents et ne pas rejeter systématiquement les opportunités qui se présentent à nous.

Les périodes à venir s'annonçant bien sombres, nous souhaitons éviter d'augmenter l'impôt dans l'intérêt de tous nos concitoyens.

Devant cet incontestable avenir, nous ne nous laisserons pas intimider par celles et ceux qui fuiront la réalité lorsque les grosses difficultés se présenteront.

Soyons solidaires et motivés. Débutons cette nouvelle année par des pensées positives.

Je profite de cet éditorial pour vous adresser, avec mon Conseil Municipal, mes meilleurs vœux de santé, de bonheur, de joie et de réussite pour 2009 ainsi qu'à votre famille et tous les êtres qui vous sont chers en vous assurant du total dévouement de l'ensemble de votre Conseil Municipal.

Daniel GASPIN

Les travaux 2008 des Commissions

La Commission d'appels d'offres, également chargée de l'élaboration de la carte communale, a proposé au Conseil Municipal la Société SAUNIER et Associés. A l'unanimité le Conseil a approuvé ce choix sur des critères essentiellement qualitatifs.

Les travaux ont pu débuter au mois de septembre et après quatre réunions, dont une en présence des administrations partenaires (PPA : personnes publiques associées). Le choix des parcelles constructibles sera prochainement finalisé et proposé au Conseil Municipal, à la suite de quoi, une réunion publique programmée.

Travaux, voirie

Les travaux de stabilisation du sol du parking du côté du kiosque sont en cours d'achèvement. Ils ont été réalisés par l'entreprise ZUBIATE.

Pour votre sécurité, nous vous demandons de signaler à la Mairie toutes les ampoules qui n'éclaireraient pas le domaine public. Un service est assuré à dates périodiques.

Commission communale des Impôts

Cette structure obligatoire est composée de personnes habitant la commune et sont choisies au hasard par le Trésor Public d'après une liste de noms délivrée par le Maire.

Son rôle est de faire l'état des lieux des domiciles afin d'établir le juste taux d'imposition de chaque résidence.

Exemple : une grange ou mesure non aménagée ne dispose pas du même taux d'imposition qu'une grange ou maison réhabilitée en appartement.

Agriculture et Forêts

La Commune a vendu deux coupes de bois dans le quartier de Courrèges pour le compte de la Cellulose d'Aquitaine de Saint-Gaudens.

Fêtes, animations et loisirs

NOUVEAUTE :

A partir de 2009, il sera signé une convention entre la Mairie et les personnes désirant utiliser à titre individuel la Salle des Fêtes .

Une caution sera fixée et versée lors de la signature de la convention et ce, afin de prévenir les dégradations qui pourraient se produire. L'impôt ne doit pas servir à réparer les erreurs ou accidents qui engendrent des frais de réparation importants pour notre Commune qui, nous le rappelons, dispose de peu de moyens financiers.

Il est évident que la Salle des Fêtes demeure entièrement gratuite pour les résidents de Montmaurin.

Les travaux 2008 des Délégations

SEBCS

La gestion publique de l'eau, toujours optimisée, nous préserve de la crise économique et financière et nous permet d'envisager l'avenir sérieusement. En 2009 le syndicat continuera d'accompagner les projets communaux tout en stabilisant le prix de l'eau pour la quatrième année consécutive.

Concernant l'assainissement, la nouvelle loi sur l'eau de décembre 2007 oblige toutes les communes à effectuer les contrôles avant le 31 décembre 2012. Ceux-ci sont maintenant devenus obligatoires. Un calendrier est établi au sein du SPANC afin de procéder à l'ensemble des contrôles avant l'échéance de 2012. Notre commune n'est pas concernée car les contrôles ont déjà été effectués et notre décision a été la bonne puisque celles et ceux qui désiraient mettre à niveau leur installation ont pu bénéficier d'aides, qui malheureusement, compte tenu de la conjoncture, ne seront plus attribuées en 2009.

Nominations aux Commissions et Délégations

C.C.A.S

Elus :

Daniel GASPIN, Président de la Commission
 Véronique QUEREILHAC
 Paul DUCASSE
 Bernard DUMORA
 Patrick GARES

Représentants de la population :

Jean Louis JUJAN
 Simone LAGUENS
 Jacques QUEREILHAC
 Paule SUBERVILLE

SIVU

Le Conseil Municipal a accepté à l'unanimité la désignation de deux délégués à ce Syndicat.

Il s'agit de Messieurs Michel DUBERNARD et Paul DUCASSE.

REFERENT DEFENSE

Patrice CASTAGNER. Son rôle, coordonner et informer la population en cas de conflit. Sans tambour ni trompette...

Montmaurinois, vous avez la parole

Questions à Josée BOUBEE

Pourquoi avoir cessé votre activité ?

La rupture de la digue a précipité ma cessation du fait que la pêche à la truite ne pouvait se renouveler par le manque d'eau dans le bassin.

Quand l'avez-vous débutée ?

Mon mari venait à la pêche à la truite sur la Save. Le coin nous a plu nous avons décidé d'ouvrir l'auberge en 1972 pour les saisons d'été. Puis nous nous sommes définitivement installés en 1974 .

Qu'était le moulin avant votre arrivée ?

Le moulin fut une centrale électrique qui desservait Montmaurin, Lespugue et Sarremezan puis a été transformé en meunerie.

Et le contact avec votre clientèle ?

Ce lieu que nous avons totalement réhabilité est situé sur un site touristique, les habitués et ceux qui me connaissent ne m'ont pas oubliée...

Recherchez-vous un successeur ?

S'il se présente une opportunité pourquoi pas. Une seule condition, il faut qu'il reprenne l'ensemble. Il y a des opportunités touristiques à saisir...

Questions à Ellen van WERKHOVEN et Alain ROZ

Depuis quand vous habitez à Montmaurin ?

Nous habitons à Montmaurin aux Coumodous depuis les vacances d'été de l'année passée .

Que représente pour vous Montmaurin et quelle image lui attribuez-vous ?

C'est un peu mitigé. Montmaurin est un très beau village avec beaucoup de trésors historiques et naturels. Mais c'est un peu dommage que, par exemple, le bâtiment du musée soit vétuste.

Pourquoi avoir fait le choix de vous installer à Montmaurin ?

Ce n'était pas un choix pour Montmaurin, mais c'était le lieu qui nous correspondait.

Quelle est votre profession

Ellen : je suis artiste, je fais des sculptures et des peintures. Alain : je suis animateur environnemental et jardinier.

Quelles sont vos idées pour le futur ici ?

Par rapport à notre projet : agricole et artistique d'une part, culturel d'autre part. Ellen : j'aimerais bien avoir l'espace pour m'exprimer artistiquement et donner des cours et proposer notre lieu aux autres pour la même chose. Alain : j'aimerais faire de l'accueil pédagogique pour montrer les valeurs et les besoins de l'écologie.

Vous avez des enfants. Que signifie pour eux, vivre dans un petit village ?

Taeken(15), Jonas(13) et Lieve(9): Nous étions étonnés qu'il y ait une piscine et un musée ici. Malheureusement il manque un peu d'enfants pour jouer ensemble.

Mairie
31350 MONTMAURIN

Téléphone : 05 61 88 10 84
Télécopie : 05 61 88 10 84
Messagerie : mairie.montmaurin@wanadoo.fr

Secrétariat de MAIRIE : Jacqueline VINSONNEAU

Horaires :

Mardi : 14h à 17h
Mercredi et vendredi : 14h à 17h30

Comité de Rédaction :

Jeannette SCHAAP
Patrice CASTAGNER
Paul DUCASSE

FESTIVITES LOCALES 2009 : **COMITE DES FETES**

- 24 janvier 2009, tous à la Refête (paëlla géante),
- 7 février 2009, AG du Comité des Fêtes,
- 21 Février, fêtons les 20 ans du Comité.

Certaines dates ou manifestations pourraient être modifiées en fonction de l'actualité.

10 janvier 2009, goûter des Aînés,

CARNET NOIR

Jean ENCAUSSE, décédé le 26 juillet à l'âge de 84 ans,
Osana BLAIMONT, décédée le 27 juillet à l'âge de 92 ans.
Jean DERECLLENNE, décédé le 31 juillet à l'âge de 78 ans,

Le Conseil Municipal adresse ses très sincères condoléances aux familles

CARNET ROSE

Emmanuel LOUGE, né le 4 septembre à St Gaudens,
Anissa LANGELIER, née le 12 novembre à St Gaudens.

Le Conseil Municipal adresse ses félicitations aux heureux parents et souhaite longue et belle vie aux enfants.



ASSOCIATIONS, INFOS DIVERSES, BREVES...

Le prochain Conseil Municipal se tiendra en janvier

Logements sociaux

Lentement mais sûrement les appartements sont depuis peu occupés à 100%. Projet entièrement réussi...

Bienvenue aux nouveaux résidents de Montmaurin et Jean de la Fontaine avait bien souvent raison...

Carrière, où en est-on ?

Le dossier se trouve entre les mains de la DRIRE.

Par conséquent, le projet suit son cours auprès des administrations concernées.

Comme toujours, nous vous informons de l'évolution du dossier.

ACPM

L'Association a proposé aux Montmaurinois de visiter la villa Gallo-romaine restaurée à titre gratuit.

Le bilan de cette opération est un succès puisque la plupart des billets ont été retirés.

QUELQUES RAPPELS

Transport de personnes âgées

Un service de transport est organisé de Montmaurin à Boulogne pour la somme de 5 €.

Pour les personnes intéressées, contacter le SIVOM au 05.61.94.74.40

Repas à domicile

Les personnes désireuses de prendre les repas à leur domicile peuvent contacter le secrétariat de Mairie.

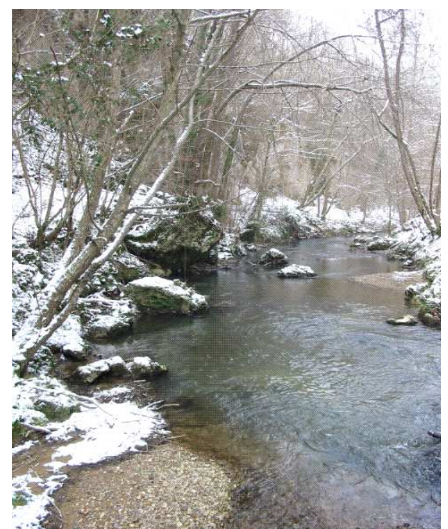
Le prix ainsi que les modalités de livraison vous seront communiqués par la secrétaire.

Erratum

Dans le bulletin municipal touristique, il fallait lire dans la rubrique

INFOS DIVERSES, Syndicat Save-Gesse :

...et subventionné par les différentes collectivités.



A bientôt pour le prochain numéro